Au Japon, l'opposition au vote des étrangers est forte

samedi 27 février 2010, par MESMER Philippe (Date de rédaction antérieure : 8 décembre 2009).

Tokyo Correspondance

La scène n'a rien d'exceptionnel. Dans les quartiers fréquentés de Tokyo comme la gare de Shibuya, le Groupe des citoyens japonais opposés au droit de vote des étrangers multiplie les réunions. Raison de sa colère, le projet de loi que le gouvernement proposerait, au plus tard début 2010, pour autoriser les résidents permanents - soit 912 000 personnes - à voter aux élections locales.

Dans ses manifestations, les membres de ce groupe distribuent un tract qui présente ses arguments sous forme de manga, la bande dessinée japonaise. La première case présente l'Archipel assiégé par des gens de l'extérieur. Puis on assiste à un dialogue entre deux frères, l'aîné instruisant le plus jeune. Ainsi, fait-il valoir, ce droit de vote ouvre la voie à celui d'être élu. D'où la question des *« étrangers qui n'aiment pas le Japon et pourraient devenir députés »*. L'aîné dit encore qu'on ne peut donner le droit de vote aux étrangers car *« dès que le Japon se trouvera menacé, ils fuiront dans leur pays et abandonneront les Japonais »*.

Des arguments repris par des analystes comme la journaliste Yoshiko Sakurai, connue pour ses chroniques enflammées hostiles à la Chine et aux deux Corées. Dans un texte publié le 21 novembre l'hebdomadaire *Diamond*, elle estime que ce droit accordé aux étrangers est une *« menace pour l'intégrité de l'Etat »*. Pour preuve, vitupère-t-elle, *« il y a des communistes parmi les Chinois »* et *« des soutiens au régime de Kim Jong-il parmi les Coréens ». « Les élus locaux soutenus par les étrangers influenceront les parlementaires*, avertit de son côté Tomomi Inada, du Parti libéral-démocrate. *Cela pourrait menacer les intérêts nationaux. »*

Dans un éditorial du 24 novembre, le quotidien de centre-gauche *Asahi* rejette les arguments des conservateurs, qui voudraient à ses yeux *« susciter des angoisses et encourager l'intolérance »*. Considérant que le Japon a besoin des étrangers pour *« la vitalité de la société »*, il juge approprié de donner aux résidents permanents bien intégrés le *« droit de voter aux élections locales et de partager la responsabilité d'améliorer la communauté »*.

« Trop refermé »

La question n'est pourtant pas nouvelle. En 1984, une révision de la loi sur la nationalité a donné le droit de vote aux enfants nés après 1985 d'un couple dont un parent est japonais. Depuis les années 1990, 200 municipalités, à commencer par Hiroshima, autorisent les étrangers résidents permanents à s'exprimer aux référendums locaux.

Mais le débat n'a guère progressé, et les attaques observées reflètent les rapports complexes du Japon avec ses minorités, dont certaines - les Coréens (420 000) et les Chinois (128 000) - vivent au Japon depuis près d'un siècle. Le premier ministre Yukio Hatoyama, lui, défend le projet. Il juge nécessaire d'ouvrir un Japon *« trop refermé sur lui-même »*. Il a le soutien de l'homme fort de sa formation, Ichiro Ozawa, secrétaire général du Parti démocrate du Japon (PDJ). En septembre, ce dernier a fait part au député sud-coréen Lee Sang-deuk, frère du président Myung-bak, de son

souhait de voir *« la question débattue au cours de la session ordinaire du Parlement »*.

La mesure pourrait cependant avoir du mal à être adoptée, car même la majorité reste divisée sur la question. Une partie du PDJ s'y oppose. Son partenaire de la coalition au pouvoir le NPP, le Nouveau Parti du peuple, n'en veut pas et préférerait une simplification des procédures pour devenir japonais.

Philippe Mesmer

P.-S.

* Article paru dans le Monde, édition du 09.12.09. LE MONDE | 08.12.09 | 16h19 • Mis à jour le 08.12.09 | 16h19.